

Résumé du mémoire de Master : Cyprien Rousset

Cyprien Rousset, Du cumul à la cumulation des mandats. Une enquête sur les sénateurs français et la restriction du cumul des mandats, EHESS-ENS. Direction : Pierre Alayrac et Étienne Ollion.

Ce mémoire porte sur la pratique du cumul des mandats électifs dans le champ politique français et les effets de la loi entrée en vigueur en 2017 interdisant aux parlementaires le cumul de fonctions exécutives locales, comme celles de maire ou de président de conseil régional ou départemental. Votée en 2014, cette loi est replacée dans une double dynamique historique de dénonciation des « cumulards » et de restriction, par des lois successives, d'une pratique pourtant centrale dans le champ politique.

Outre la mise en lumière d'une institution et de parlementaires peu étudiés, la reconstitution semi-artisanale des trajectoires électives et politiques des 504 personnes ayant siégé au Sénat entre 2014 et 2020 permet de saisir l'évolution diachronique de la pratique dans le contexte de sa restriction. Ces données prosopographiques et longitudinales sont analysées avec des méthodes statistiques multiples et innovantes, notamment des analyses de séquences sur temps court. Elles mettent en évidence la stabilité de la pratique du cumul des mandats : si la figure du sénateur-maire ou président de conseil départemental disparaît, le cumul de plusieurs mandats en même temps et à travers le temps reste après 2017 une pratique majoritaire et centrale parmi les sénateurs et plus largement dans le champ politique français.

Cette loi votée par des parlementaires aussi directement concernés par son application va apparemment à l'encontre de la norme que constitue, au sein de ce groupe, le cumul des mandats. En réalité, elle conjugue réponse à la mise en controverse externe du cumul des mandats et pérennisation de cette pratique. Pour autant, cette loi a aussi eu des incidences importantes : son entrée en vigueur a entraîné une rotation accrue du personnel politique et une augmentation du nombre de femmes parmi les membres du Sénat. La morphologie du groupe des sénateurs siégeant après 2017 est transformée et leurs trajectoires politiques, certes toujours longues, sont notamment allégées, avec un nombre plus faible de mandats détenus en même temps.